

UN CADRE D' ACTIONS DÉFINI DANS LE PROGRAMME PLURIANNUEL 2024-2028

Dans son PPI 2024-2028, l'EPFLO se positionne comme **un outil foncier local au service des collectivités, avec une ingénierie facilitatrice à toutes les étapes d'un projet**. Il s'agit de préparer dès à présent les projets de demain : revitalisation des centres, habitat, activités économiques, mobilisation des friches de toute nature, équipements, biodiversité...
Le cadre d'intervention est résumé au travers de **3 orientations générales** et **6 thématiques d'intervention**.
Des moyens et des modalités de portage adaptées accompagnent la mise en œuvre, dont un fonds de minoration foncière.

Des interventions **uniquement en recyclage du foncier et du bâti, ou optimisation du tissu urbain**. Des exceptions encadrées pour l'activité économique

ORIENTATION
SOBRIÉTÉ
FONCIÈRE

ORIENTATION
ACCOMPAGNEMENT
DES PROJETS

ORIENTATION
STRATÉGIES
FONCIÈRES

1



HABITAT

Soutenir les politiques locales de l'habitat par l'action foncière est une priorité pour l'EPFLO, dans la continuité des précédents PPI. Il s'agit de répondre aux besoins en logement et de diversification du parc immobilier, en s'adaptant aux spécificités de chaque territoire. Un soutien renforcé est apporté au locatif social et à l'accession aidée.



24 LOGEMENTS - NÉRY

2



PROJETS D'ENSEMBLE ET REVITALISATION DES CENTRES

L'EPFLO soutient la réalisation de projets urbains d'ensemble stratégiques impliquant une action foncière conséquente, tels que le renouvellement urbain d'un quartier de gare, une opération d'ensemble, les projets liés aux dispositifs « Action Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain »... Ces projets peuvent combiner logements, activités, commerce, équipements.



QUARTIER GARE - AGGLOMÉRATION DE COMPIÈGNE

3



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Avec l'habitat, le développement économique est un axe fort d'intervention foncière de l'EPFLO. Il s'agit de soutenir l'activité économique au travers de toutes ses composantes : industries, services, artisanat, tourisme, formation, économie sociale et solidaire, tiers-lieux, énergies renouvelables.



FRICHE CHROMALOX - BERNOY LE CHÂTEAU

4



COMMERCE DE PROXIMITÉ

L'action de l'EPFLO vise à maintenir et développer le commerce de centre-bourg et de centre-ville par l'acquisition de murs commerciaux. L'acquisition peut également porter sur du foncier destiné à la réalisation de stationnement qui s'avère indispensable au maintien du commerce, dans le cadre d'une réflexion globale sur le centre-bourg ou le centre-ville.



LE CONFLUENT - PONT L'ÉVÊQUE

5



ÉQUIPEMENTS PUBLICS LOCAUX

L'EPFLO entend concourir à un maillage d'équipements publics, qui viennent en soutien des politiques de l'habitat et de développement économique. L'accent est mis sur la mise en œuvre d'actions foncières ciblées pour la réalisation de maisons de santé et de maisons d'assistantes maternelles.



MAISON MÉDICALE - LA FERTÉ-MILLON

6



BIODIVERSITÉ & RENATURATION

L'objectif est de favoriser la biodiversité. Il s'agit de répondre aux enjeux de renaturation que les collectivités peuvent identifier, notamment dans le cadre du fraitemment des friches. Cela peut induire d'accompagner, avec d'autres acteurs, les compensations environnementales pour des projets ayant suivi la séquence « Éviter, Réduire, Compenser ».



ANCIENNE BRIQUETERIE - PLAILLY

Pour faciliter la sortie opérationnelle des projets, des **MINORATIONS FONCIÈRES** peuvent être attribuées au titre :

- du **recyclage du foncier et du bâti**, et de l'action sur les friches (100% du coût des travaux sous maîtrise d'ouvrage EPFLO)
- de la **valorisation du patrimoine bâti** (400 €/m²)
- du **soutien au logement locatif social** et à l'**accession aidée** (ex: 135 €/m² pour le PLA1)
- de la **réhabilitation de l'habitat** (200 à 300 €/m²)
- des projets « **Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain** » (25% du prix de revient)

Les minorations sont cumulables **dans la limite de 50% du prix de revient HT EPFLO** (acquisitions et travaux éventuels)

Les autres modalités de cession spécifiques :

- Bail à construction inversé logement 60 ans
- Baux longue durée
- Vente à paiement différé 10 ou 20 ans (commerce, maisons de santé d'assistante maternelles)

RETROUVEZ L'ENSEMBLE
DES MODALITÉS DANS LE LIVRET
« PPI 2024-2028 » EN LIGNE



INTERVENTION POUR LE RECYCLAGE FONCIER
ET DES FRICHES DE TOUTES NATURES